

LA SÉCURITÉ & LA PRÉVENTION DES RISQUES

INTERVENANTS

Thierry MENUET

Responsable de la prévention des risques CCIR
Coordinateur sécurité et gestion de crise

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser son rôle, acquérir les connaissances de base indispensables en sécurité et prévention des risques afin d'assurer ses missions.

Être capable d'utiliser les outils d'aide pour faciliter les prises de décisions en sécurité et prévention des risques. Se préparer aux risques incendie et terroriste, et aux crises : connaître son rôle et ses missions pour agir et communiquer.

DURÉE

2 journées (non contiguës)

Les deux journées non contiguës permettent l'apprentissage et la préparation des exercices

PUBLICS

Directeurs d'établissements,
Personnels enseignants
Personnels administratifs et techniques
Elèves (module 2 uniquement)

CONTENUS

MODULE 1 (1 JOUR) : LES FONDAMENTAUX ET LA PRÉPARATION AUX EXERCICES

- Connaissances de base en matière de santé-sécurité : mise en œuvre des principes fondamentaux et éléments clés de la prévention, l'organisation sécurité, les textes de référence réglementaires et juridiques, les responsabilités civile et pénale, les formations obligatoires, le document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Sécurité incendie : les obligations réglementaires, les rôles et missions lors des exercices d'évacuation et des visites de commission de sécurité, le registre de sécurité, la préparation de l'exercice incendie et choix du scénario.
- Sûreté VIGIPIRATE : les responsabilités et obligations de prévention, les moyens et recommandations visant à assurer la sauvegarde des personnes, le déroulement d'une intervention des forces de l'ordre, l'assistance à l'intervention, le signalement, le PPMS (plan particulier de mise en sûreté), la préparation de l'exercice PPMS attentat-intrusion et choix du scénario.
- Gestion et communication de crise : la composition d'une cellule de crise, la cartographie des parties prenantes, les signaux faibles, les actions « avant-pendant-après » la crise, la communication vis-à-vis des médias, des parents, élèves et personnel.

MODULE 2 (1 JOUR) : LES EXERCICES

- Retour sur les fondamentaux : exercice et questions-réponses sur les thèmes présentés dans le module 1.
- Visite de site et travail sur plans en vue de la préparation des exercices : contrôle de l'accessibilité des issues de secours, repérage sur plan d'évacuation, identification du point de rassemblement, des espaces de mise à l'abri ou de fuite.
- Exercice d'évacuation incendie : briefing – exercice – débriefing et compte-rendu d'exercice.
- Exercice PPMS attentat-intrusion : briefing – exercice – débriefing et compte-rendu d'exercice.
- Bilan et évaluation de la formation

« L'employeur doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses salariés. Il doit prendre les mesures de prévention des risques professionnels nécessaires et informer et former ses salariés sur ces risques. L'employeur négligent engage sa responsabilité ». (Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)).

La sécurité est l'affaire de tous et la prévention des risques s'impose à tout un chacun : Directeur d'établissement, personnels enseignants, administratifs et techniques, élèves.

L'objectif de la formation est la prise de conscience de l'importance de chacun des acteurs dans la connaissance de leur mission pour éviter les risques et l'atteinte à l'image, ou limiter les impacts sur les plans humains, juridiques et économiques.

Les deux journées permettront aux participants de s'impliquer, d'être actifs dans la compréhension de la formation qui propose une approche globale et pragmatique à travers des exercices encadrés.